

Prix & Qualité

service de l'eau potable

DU SERVICE PUBLIC



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2025
présenté conformément à l'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales.

Sommaire

■	CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE PUBLIC	3
■	ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE	3
■	ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE	3
■	CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE	3
■	PRESTATIONS ASSURÉES DANS LE CADRE DU SERVICE	3
■	RESSOURCES EN EAU	4
■	NOMBRE D'ABONNEMENTS.....	4
■	VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS.....	5
■	LONGUEUR DU RÉSEAU	5
■	TARIFICATION ET RECETTES DU SERVICE PUBLIC	6
■	FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR	6
■	PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	6
■	LE PRIX DE L'EAU TARIF HORS REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE	7
■	LE PRIX DE L'EAU AVEC REDEVANCE POLLUTION	8
■	RECETTES D'EXPLOITATION	9
■	INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE.....	10
■	QUALITÉ DE L'EAU	10
■	ETUDE EN COURS	10
■	PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU	10
■	PERFORMANCE DU RÉSEAU.....	11

■ Caractérisation technique du service public de l'eau potable

■ ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU SERVICE

Le SMAEPA ENTRE BRESLE ET YERES regroupe les communes de AUBEGUIMONT, AUBERMESNIL-AUX-ERABLES, CAMPNEUSEVILLE, DANCOURT, FALLEN COURT, FOUCARMONT, GRANDCOURT, HODENG-AU-BOSC, NESLE-NORMANDEUSE, PIERRECOURT, PREUSEVILLE, REALCAMP, RETONVAL, RICHEMONT, SAINT-LEGER-AUX-BOIS, SAINT-LEGER-SUR-BRESLE, SAINT-MARTIN-AU-BOSC, SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE, VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE ET VILLERS-SOUS-FOUCARMONT.

■ ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE

6 885 habitants (recensement 2023)

■ CONDITIONS D'EXPLOITATION DU SERVICE

Le service est exploité en régie.

■ PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La collectivité prend en charge :

Gestion du service	électricité, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Gestion des abonnés	accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Mise en service	des branchements
Entretien	des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil, Enduits des réservoirs, espaces verts, installations de télégestion, matériel tournant
Renouvellement	des branchements, des canalisations, des captages, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil, espaces verts, matériel de télégestion, matériel de traitement, matériels tournants, robinetterie
Prestations particulières	vérification de la qualité de l'eau distribuée

■ RESSOURCES EN EAU

• Points de prélèvement

Ouvrage	Débit nominal [m³/h]	Prélèvement 2024 [m³]	Prélèvement 2025 [m³]	Variation 2024/2025
POINT D'EAU D'AUBERMESNIL AUX ERABLES Prélèvement en nappe souterraine	70	234 991	239 181	+ 1.78 %
POINT D'EAU DE NESLE-NORMANDEUSE Prélèvement en nappe souterraine	40	72 059	66 445	- 7.79 %
POINT D'EAU DE ST MARTIN AU BOSC Prélèvement en nappe souterraine	21.58	206 592	180 840	- 12.46 %
POINT D'EAU DE ST RIQUIER EN RIVIERE Prélèvement en nappe souterraine	60	108 432	90 568	- 16.47 %
POINT D'EAU DE VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE Prélèvement en nappe souterraine	40	89 690	77 393	- 13.71 %
POINT D'EAU VILLERS SOUS FOUCARMONT Prélèvement en nappe souterraine	50	28 955	28 694	- 0.90 %
Total des prélèvements [m³]		740 719	683 121	- 7.77 %

• Importations d'eau

Exportateur	Importé en 2024 [m³]	Importé en 2025 [m³]	Variation 2024/2025
SIAEPA DE LA VALLEE DE L'EAULNE	3 961	1 861	- 53.02 %

• Volumes produits

Ouvrage	Capacité de production [m³/j]	Production 2024 [m³]	Production 2025 [m³]	Variation 2024/2025
POINT D'EAU D'AUBERMESNIL AUX ERABLES Prélèvement en nappe souterraine	1800	234 991	239 181	+ 1.78 %
POINT D'EAU DE NESLE-NORMANDEUSE Prélèvement en nappe souterraine	600	72 059	66 445	- 7.79 %
POINT D'EAU DE ST MARTIN AU BOSC Prélèvement en nappe souterraine	650	206 592	180 840	- 12.46 %
POINT D'EAU DE ST RIQUIER EN RIVIERE Prélèvement en nappe souterraine	540	108 432	90 568	- 16.47 %
POINT D'EAU DE VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE Prélèvement en nappe souterraine	400	89 690	77 393	- 13.71 %
POINT D'EAU VILLERS SOUS FOUCARMONT Prélèvement en nappe souterraine	1800	28 955	28 694	- 0.90 %

• Total des volumes d'eau potable

Total des ressources [m³]	2024	2025	Variation
Ressources propres	740 719	683 121	- 7.7 %
Importations	3 961	1 861	- 53.02 %
Total général	744 680	684 982	-8.02 %

■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnements	2024	2025	Variation
Nombre d'abonnements domestiques	3 630	3 581	-1.35%
Nombre d'abonnements non domestiques	437	487	+ 11.44 %
Nombre total d'abonnements	4 067	4 068	0 %

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L. 213-10-3 du code de l'environnement (les non domestiques sont les agriculteurs ainsi que les entreprises).

● Répartition des abonnés par commune

AUBEGUIMONT	109
AUBERMESNIL-AUX-ERABLES	120
CAMPNEUSEVILLE	259
DANCOURT	138
FALLEN COURT	96
FOUCARMONT	548
GRANDCOURT	216
HODENG-AU-BOSC	232
NESLE-NORMANDEUSE	293
PIERRECOURT	254
PREUSEVILLE	116
REALCAMP	329
RETONVAL	118
RICHEMONT	258
SAINT-LEGER-AUX-BOIS	262
SAINT-LEGER-SUR-BRESLE	41
SAINT-MARTIN-AU-BOSC	140
SAINT-RIQUIER-EN-RIVIERE	106
VIEUX-ROUEN-SUR-BRESLE	326
VILLERS-SOUS-FOUCARMONT	107
Total des abonnés	4 068

■ VOLUMES MIS EN DISTRIBUTION ET VENDUS

Volumes [m³]	2024	2025	Variation
Volume produit	740 719	683 121	- 7.77 %
Volume importé	3 961	1 861	- 53.02 %
Volume mis en distribution	744 680	684 982	- 8.02 %
Volume vendu aux abonnés domestiques	204 445	233 336	- 14.13 %
Volume vendu aux abonnés non domestiques	179 862	185 763	+ 3.28 %
Volume total vendu aux abonnés	384 307	419 099	+ 9.05 %
Volume exporté	3 654	5 952	+ 62.89 %

La consommation moyenne par abonnement domestique est de : 65 m³ par an.

- *Détail des exportations d'eau*

Importateur	Exporté en 2024 [m³]	Exporté en 2025 [m³]
SAEPA DE LA VALLEE DE L'EAULNE	3 654	5 952
Volume total des exportations d'eau	3 654	5 952

■ **LONGUEUR DU RESEAU**

	2024	2025	Variation
Linéaire du réseau hors branchements en km	260	260	0 %

■ Tarification et recettes du service public de l'eau potable

■ FIXATION DES TARIFS EN VIGUEUR

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant la part collectivité.
Les délibérations qui ont fixé les tarifs en vigueur sont les suivantes :

Date de la délibération	Objet
02/12/2025	Tarifs eau et assainissement 2026

Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Le service est assujéti à la TVA.

■ PRIX DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le prix du service comprend :

- Une partie fixe ou abonnement
- Une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables au vu du relevé.

• *Redevance consommation d'eau potable par commune*

La redevance consommation d'eau potable est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

2025	2026
0.46 €	0.34 €

• *Redevance performance des réseaux d'eau potable par commune*

La redevance performance des réseaux d'eau potable est reversée à l'agence de l'eau. Son montant, en € par m³, est calculé chaque année par l'agence de l'eau.

2025	2026
0.085 €	0.148 €

■ LE PRIX DE L'EAU : TARIF HORS REDEVANCE CONSOMMATION EAU POTABLE ET REDEVANCE PERFORMANCE DES RESEAUX EAU POTABLE

• Evolution du tarif de l'eau

	Désignation	1 ^{er} jan 2025	1 ^{er} jan 2026	Variation
Part de la collectivité				
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	1,65	1.73	+ 5 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0.10	0,10	/
	TVA	5.5 %	5,5 %	/

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

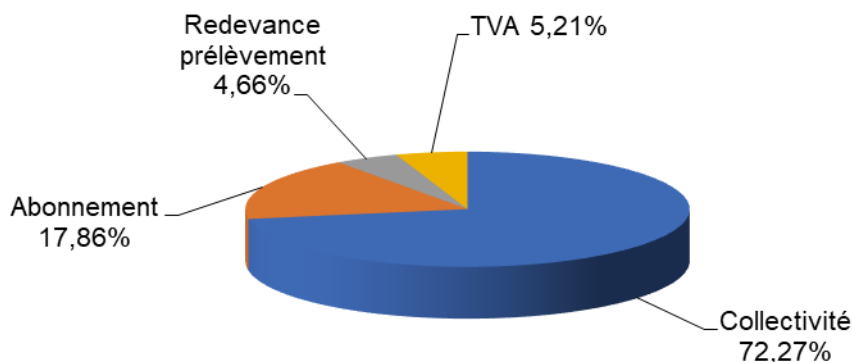
	1 ^{er} jan 2025	1 ^{er} jan 2026	variation
Collectivité	198.00	207.60	+ 4.85 %
Abonnement part fixe	41.16	43.22	+ 5 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12.00	12.00	0 %
TVA	13.81	14.45	+4.63 %
Total [€ TTC]	264.97	277.27	+ 4.64%

Variation COLLECTIVITE (HT)
+ 4.85 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2.31 €/m³

Répartition au 1er Janvier 2026

Répartition au 1er Janvier 2024



SMAEPA ENTRE BRESLE ET YERES

EAU POTABLE

2025

Tarif domestique

■ LE PRIX DE L'EAU : TARIF AVEC REDEVANCE CONSOMMATION EAU POTABLE ET REDEVANCE PERFORMANCE DES RESEAUX EAU POTABLE

	Désignation	1 ^{er} jan 2025	1 ^{er} jan 2026	Variation
Part de la collectivité				
Part proportionnelle [€ HT/m³]	le m³	1.65	1.73	+ 5 %
Redevances et taxes				
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau [€/m³]	0.10	0.10	0 %
	Redevance consommation eau potable	0.46	0.34	- 35.29 %
	Redevance performance des réseaux eau potable	0.085	0.148	
	TVA	5,5 %	5,5 %	/

* Abonnement pris en compte dans la facture 120 m³

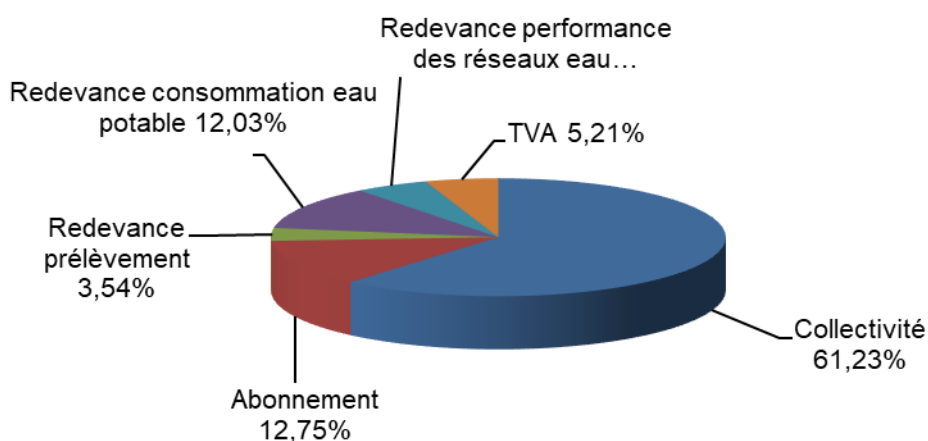
• Composantes de la facture d'un usager de 120 m³

	1 ^{er} jan 2025	1 ^{er} jan 2026	variation
Collectivité	198.00	207.60	+ 4.85 %
Abonnement part fixe	41.16	43.22	+ 5 %
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	12.00	12.00	0 %
Redevance consommation eau potable	55.20	40.80	- 26.09 %
Redevance performance des réseaux eau potable	10.80	17.76	+ 64.44 %
TVA	17.44	17.67	+ 1.32 %
Total [€ TTC]	334.60	339.05	+ 1.33 %

Variation COLLECTIVITE (HT)
+ 4.85 %

Prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ : 2.82 €/ m³

Répartition au 1er Janvier 2026



■ RECETTES D'EXPLOITATION

- *Recettes de la collectivité*

	2024	2025	Variation
Total recettes de vente d'eau	856 682.72 €	876 994.75 €	+ 2.37 %
Recettes vente d'eau domestiques (volume vendu aux abonnés domestiques * le tarif)	395 315.57 € 1.55 €/m3	385 004.40 € 1.65 €/m3	- 2.61 %
Frais Fixe	158 832.23 €	167 438.88 €	+ 5.42 %
Recettes vente d'eau non domestiques	285 071.67 €	306 508.95 €	+ 7.52 %
Frais Fixe	12 713.05 €	10 304.92 €	- 18.94 %
Recettes de volume exporté	4 750.20 €	7 737.60 €	+ 62.89 %

■ Indicateurs de performance du service de l'eau potable

■ QUALITE DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée définies par l'article D.1321-103 du Code de la Santé Publique sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS. Parallèlement le délégataire vérifie la qualité de l'eau distribuée, par des analyses menées dans le cadre de l'autocontrôle.

Résultats du contrôle réglementaire :

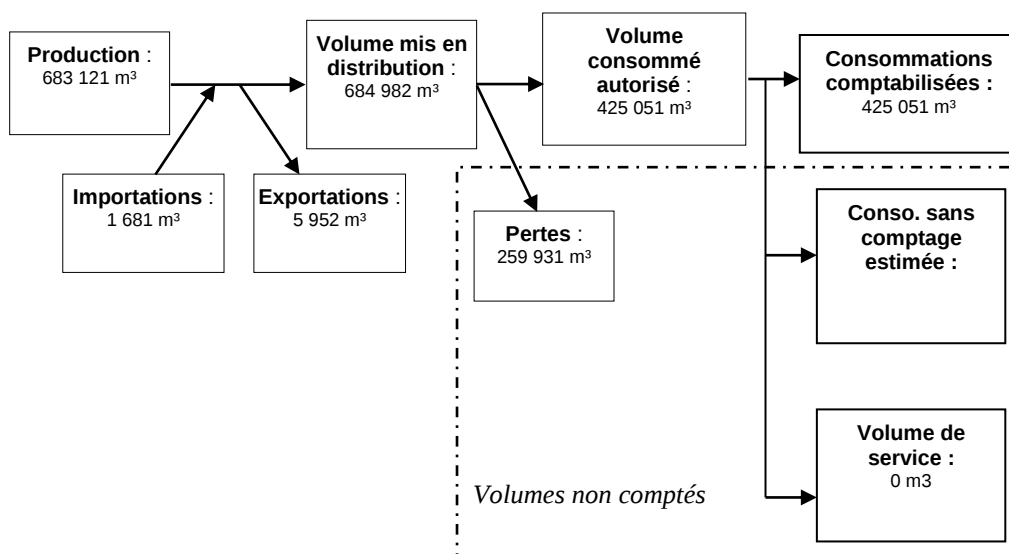
	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements Non conformes	% de conformité
Paramètres microbiologiques	53	0	100 %
Paramètres physico- chimiques	85	9	89.40 %

■ PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau
POINT D'EAU DE : AUBERMESNIL AUX ERABLES, NESLE
NORMANDEUSE, ST MARTIN AU BOSC, ST RIQUIER EN RIVIERE,
VIEUX ROUEN SUR BRESLE ET VILLERS SOUS FOUCARMONT

	0%	aucune action
	20%	études environnementale et hydrogéologique en cours
	40%	avis de l'hydrogéologue rendu
	50%	dossier recevable déposé en préfecture
➔	60%	arrêté préfectoral
	80%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
	100%	arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté
valeur globale de l'indice d'avancement de la protection de la ressource, calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres services publics d'eau potable		
60 %		

■ PERFORMANCE DU RESEAU



Il n'est pas pris en compte de consommations sans comptage.

Il n'est pas pris en compte de volumes de service.

L'arrêté du 2 mai 2007 définit les indicateurs suivants :

- **rendement du réseau de distribution** =

(consommations comptabilisées+exportations+estimation consommations sans comptage+volume de service) / (volume produit + importations)

	2025			
Rendement du réseau de distribution [%]	62.05			

- **indice des volumes non comptés** =

(estimation consommations sans comptage+volume de service+pertes) / longueur du réseau hors branchements

	2025			
Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/j]	2.74			

- **indice linéaire de pertes en réseau** =

pertes / longueur du réseau hors branchements

	2025			
Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/j]	2.74			